

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de la Ligue Occitanie Samedi 16 Novembre 2019 Palais des Congrès du Cap d'Agde

Présents : Les membres du Comité Directeur

AMIGO Sylvie - ARNAL Michel – AUMONT Isabelle - BACLE Irène – BALLOT Christian – BARONTI CHABRIER Marie-Laurence – BELOU Philippe - BISSET Martine – BONNET Claude - BOYER Michel – CARACATSANIS Christophe – CARNEJAC Michel – CAZABAN Michel - CAZAUX Sylvie – CHAUMERLIAC Philippe - COURONNE Alain - CROGNIER Jean-Jacques - DANDO Claude – DARCOS Laurent – DOUMAYROU Pierre – DUPLAN Pierre – DUPLISSY Stéphane - DURAND Jean-Louis – ESPAGNOL Dany – GACHASSIN Christian - GATOUILLET Cécile – GIMALAC Margueritte - JACQUART Christophe – LARGERON Eric – MARTY Serge – MASSINES Bernard – MAURETTE Anne-Marie – MAURETTE Jean-Christophe – MERIGOT Alexandra – MIGUEL Nicolas – MORA Patrice – NIGAY Elisabeth – NOUVEL Cédric – ORLIAC Michel – PIAZZA Elodie – PIETTE Yves – POLGE Laurent – POUGET Laurent – PRATS Delphine - REY Jean-Louis – ROBERT Michèle – ROUANET Pierre – SERRANO Guylaine - VERDIER Michel.

Excusés :

BOISOT Sophie - VIDAL Nicolas.

Invités présents:

Madame Marie-Laurence COLOMBINI, commissaire aux comptes, représentant FIDSUD AUDIT - Jean GACHASSIN - Richard MAILHE, Président du CROS - Cyrille PERROCHIA, Représentant de la DRDJSCS

Assistent à l'Assemblée :

Grégory LOUIS, directeur de Ligue

L'équipe technique :

Mathieu BALTHAZARD - Marc BARBIER - François BONNE - Philippe BRESCIANI - Sophie BRISSON - Franck CABANES - Jean-Michel COURET – Jean-Simon ENJALBERT - Frédéric FORTE – Romuald GARCIA - Bruno HEBRARD - Christophe LEMESLE – Laurent LEMYZE - LEVEQUE Florent - Philippe LOPEZ-MENARD – Diego OCAMPOS - Nicolas RATEL - Michel ROUBELET – Élodie ROUZIER - Ludovic SOS – Guy TAMBON – Patrick VERGNES

Excusés : - Pascal LAGUIAN

Les Conseillers en développement :

Brigitte LABORIE-PORTEIX - Jean-François LARNAC – François MEURIOT - Audrey MORONVAL - Karine PEREZ - Jean RENAUD.

Excusée : Nathalie DOMERGUE

Le personnel administratif de la Ligue :

Catherine BUCHET - Anne-Marie COURDY – Cathy DELPECH - Céline ERASME - Géraldine GRAPIN - Catherine RIEUVERNET - Christine SANNINO – Jean-Claude SANYAS.

Excusée : Lalia BENABOURA

Les partenaires :

Pierre BOUCHE, Tecnifibre

Les Présidents ou délégués des clubs :

ARIEGE (09) : 1 club présent totalisant 8 voix :

FOIX TENNIS

AUDE (11) : 14 clubs présents totalisant 66 voix :

ALAIRAC ET MALEPERE - TC ARMISSAN - ACACIA CARCASSONNE TC - COUIZA TC – ATC CUXANAIS – TC GRUISSAN - TC DE LIMOUX – TC LUC SUR ORBIEU – ASS NARBONNAISE DE TENNIS – TC NARBONNE ST GEORGES – TC NOUVELLOIS - TC SALLELES – MJC TUCHAN – TC VILLEMOSTAUSOU

AVEYRON (12) : 6 clubs présents totalisant 24 voix :

ESPALION TC – MILLAU SOM TENNIS – RODEZ TC RUTHENOIS – ASPPT RODEZ – RIEUPEYROUX TC – VILLENEUVE D'AVEYRON

GARD (30) : 14 clubs présents totalisant 65 voix :

BAGNOLS TC LES ROQUETTES - TC BELLEGARDE - AS CAISSARGUES – TC CAVEIRAC – TCM CONNAUX - TC GARONS – TC L'ARDOISE LAUDUN – TC LES MAGES – TC MANDUEL – AS NIMES BAS RHONE – TC NIMES – NIMES ASPPT – TC HAUTS DE NIMES - TC UCHAUDOIS

HAUTE GARONNE (31) : 29 clubs présents totalisant 209 voix :

CUGNAUX JS TC – MURET TC – STADE TOULOUSAIN TC – TAC TC – TUC TC – COLOMIERS US TC – ST GAUDENS TC – BALMA TC – VILLENEUVE TOLOSANE TC - CASTANET TOLOSAN TC – LABARTHE RIVIERE TC – ST ORENS TC – MONTRABE TC – LAUNAGUET RACING TC – BLAGNAC TC – PECHBONNIEU TC – ROQUETTES TC – REVEL ST FERREOL – CASTELGINEST TC - AUZIELLE LAUZERVILLE TC – FENOUILLET TC –BAZIEGE TC – FONSORBES TC – LAPEYROUSE FOSSAT TC – LAVERNOSE LACASSE TC – LESPINASSE TC – LHERM TC – MONTBERON TC – ST LOUP CAMMAS TC

GERS (32): 5 clubs présents totalisant 27 voix :

AUCH TC – CONDOM TC – NOGARO-LE HOUGA TC – VIC FEZENSAC TC – MAUVEZIN TC

HERAULT (34): 53 clubs présents totalisant 255 voix :

TC ANIANE – TC AUTIGNAC – TC BAILLARGUES – TC BALARUCOIS - TC BESSAN – ASPPT BEZIERS – TC BITERROIS – TC BOISSERON TC CANDILLARGUES – TENNIS PADEL CAP D'AGDE - TC CAPESTANG - CO CARNON – TC CERS – TC CLAPIERS – TC DES COURNON – TC FABREGUES – TC FLORENSAC POMEROLS - TCM JUVIGNAC – TC LA GRANDE MOTTE – TC LAPEYRADOIS - TC LAMALOU – TC LAVERUNE – TC LODEVE - TC MARSEILLAN – TC MAURIN – TC MIREVALAIS – ASS MONTADYNOISE – TC MONTBAZINOIS – MONTPELLIER ASPPT – TC MONTELLIER - TC MONTPELLIER LA PAILLADE – ASCH MONTPELLIER – TC MURVIEL LES MONTPELLIER – TC PEROLS – TC PORTIRAGNAIS – TC POUSSAN - TC DE RESTINCLIERES – TC ST AUNES – TC ST BRES – TC ST CLEMENT DE RIVIERE – TC ST GENIS DE FONTEDIT – TC ST JEAN DE VEDAS – AVENIR ST PONS – TC ST THIBERY LA VIERE – TC SERVIAN - TC SETE – TC SETE BARROU – ASPPT SETE - TC TEYRAN – VALRAS TENNIS – TC VENDARGUES – TC VILLENEUVOIS - TC VILLENEUVE LES MAGUELONE

LOT (46) : 4 clubs présent totalisant 19 voix :

CAHORS TC – LUZECH TC – FIGEAC TC - MARTEL TC

LOZERE (48) : 1 club présent totalisant 4 voix :

TC CANOURGUAIS

HAUTES PYRENEES (65) : 4 clubs présents totalisant 20 voix :

BAGNERES DE BIGORRE TENNIS – TARBES TC UAT – TC LAVEDAN ARGELES PIERREFITTE – MAGNOAC TC

PYRENEES ORIENTALES (66) : 9 clubs présents totalisant 43 voix :

TC BOMPAS - CABESTANY OC - TC ILLIBERIEN - TC ILLOIS - PERPIGNAN USAP - TC SAINT GENIS – TC SOREDE – USA TOULOUGES – TC VERNET LES BAINS

TARN (81) : 9 clubs présents totalisant 47 voix :

TC D'ALBI – USSP ALBI – CARMAUX TC - TC ASS PAYS MAZAMETAINE - LAGARRIGUE TC - PUYLAURENS CUQ ST SULPICE LA POINTE TC – CASTRES TC DU SIDOBRE – CASTRES OCCITAN PADEL

TARN ET GARONNE (82) : 2 clubs présents totalisant 16 voix :

ASS TENNIS MONTAUBAN ATM – MOISSAC TC

Nombre total de voix : 767 clubs inscrits représentant 2762 voix
Le quorum est de (20% des voix) : 552 voix

AU TOTAL 151 CLUBS PRESENTS TOTALISENT 803 VOIX.

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

CR

Ouverture de la séance : 10h30

I - OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE PAR LE PRESIDENT, PIERRE DOUMAYROU

Mesdames et Messieurs les Présidents et Dirigeants de clubs,

Chers Amis,

C'est pour moi un grand plaisir de vous accueillir ici dans ce magnifique et tout nouveau palais des congrès du Cap d'Agde.

Vous êtes venus assez nombreux et toute l'équipe du Comité de Direction de la Ligue d'Occitanie, et moi-même, nous vous remercions bien sincèrement de votre présence.

Dans un premier temps, je voudrais vous donner quelques chiffres pour bien situer la dimension de notre grande ligue d'Occitanie : 13 Comités départementaux, 800 clubs, 90 700 licenciés !

Un territoire plus grand que l'Autriche, 2 fois la Belgique ...

Quand je vous dis 90 700 licences, c'est tout d'abord un signe très encourageant : nous ne perdons plus de licenciés, nous avons progressé de 0,77%, ce qui est un signe certain de reprise. Seulement 3 ligues ont progressé en 2019 en nombre de licenciés (Ile de France, Bretagne, Occitanie).

Le taux de renouvellement de licences s'établit à 64,23 % au global (83% pour les compétiteurs et seulement 64% pour les non compétiteurs).

Je vous donne encore quelques chiffres : l'Occitanie est la 3^{ème} ligue de France en nombre, 3^{ème} ligue en nombre de licenciés par habitant : 15,3 licenciés pour 1000 habitants (14,3% pour la FFT).

Et enfin, la Ligue est la 1^{ère} et la seule ligue de France ayant atteint à 100% les objectifs fédéraux, et donc un grand bravo à vous dirigeants, aux enseignants des clubs, à l'équipe technique ...

Avant de revenir vers vous pour conclure cette assemblée générale, je cède la parole au Secrétaire Général, Eric LARGERON, qui va faire un compte rendu complet de l'année écoulée.

II – APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 8 DECEMBRE 2018

Aucune remarque n'étant faite, le procès-verbal de l'assemblée générale du 8 décembre 2018 est adopté à l'unanimité.

III – RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERAL, ERIC LARGERON

« C'est avec plaisir que je vous présente le second rapport moral de notre mandat. Il y aura pas mal d'intervenants lors de cette assemblée générale ; j'essaierai donc d'être succinct mais vous pourrez juger grâce aux collègues tout le travail accompli, et vous repartirez du Cap d'Agde avec des informations, des recommandations et je l'espère une motivation accrue même si vous donnez déjà beaucoup dans vos clubs...

Mes propos qui vont suivre constituent le paragraphe noir de ce rapport moral. Je souhaite rendre hommage à celle et ceux qui nous ont quitté en cette saison 2019. Michel Million Brodaz de Narbonne Plage et Luc Garcia de Néviau, deux présidents audois très dévoués. Jean-Claude Moës, ancien président de Salindres et figure du haut niveau de notre région, a finalement perdu son match contre la maladie. Maladie qui a aussi emporté la discrète présidente du TC Biterrois Laure Eglin dont la reconnaissance du club est allée jusqu'à donner son nom à un de ses courts. Jean-Luc Aubouy aussi, président et éducateur du Grisolles dans le Tarn et Garonne. Les comités ont aussi été touchés avec les disparitions de l'héraultais Marcel Pietrzak et du gardois Yvon Bastide, juge-arbitre et arbitre qui ne manquaient pas de transmettre leur savoir. Enfin, Guillaume Daniaud, enseignant au TC Balma, est parti subitement en se livrant à sa passion : disputer un match de tennis. Ce décès injuste survenu dans notre centre lors d'un championnat nous a également touchés.

Pour terminer ce chapitre douloureux, des inondations et tornades ont fait souffrir quelques clubs qui peuvent malgré tout compter sur notre soutien ; mais je finirai par une note positive : le début des travaux au centre de ligue de Trèbes. Les courts seront très bientôt opérationnels, les bureaux et salle de réunion suivront très vite. A ce propos, remercions le Conseil Départemental de l'Aude qui a pu proposer au comité de quoi se loger. Nous pourrions reprendre les réunions « chez nous » car squatter des hôtels et leurs salles, ça va un moment... Un mot d'ailleurs sur la visioconférence que nous utilisons de plus en plus mais dont la qualité n'est pas optimale.

Après la tristesse, permettez-moi de plonger dans l'euphorie. Bravo à l'équipe de France de Fed Cup !! Cette victoire, cet exploit, c'est celle des joueuses et de leur capitaine, celle des 150 supporters qui ont pris l'avion et des vacances, qui ont investi pour aller chercher cette improbable victoire. Espérons que ce succès féminin suscitera des vocations chez les jeunes filles, le football l'a bien fait alors que les françaises se sont arrêtées en ¼ de finale de coupe du monde. Nous, ben, on a gagné !!

La transition avec les licences s'impose

Vous avez déjà constaté en début de réunion le sursaut que nous avons effectué, pardon que vous avez effectué. Si on rentre un peu plus dans le détail, les jeunes, les adultes, les femmes, les hommes, tout a augmenté par rapport à 2018, certes de peu, mais c'est encourageant. Les Actions Développement Club, la Galaxie Team, la fête du tennis, le travail de vos enseignants (dont ceux qui fidélisent le plus ont été remerciés et récompensés), votre investissement humain chers dirigeants (et certains seront également récompensés en fin d'AG) ; tout cela y est assurément pour quelque chose.

Merci en tout cas aux différents personnels de la ligue

A commencer par les conseillers en développement. Vous remarquerez au passage que la parité est respectée, d'autant plus qu'un garçon, Martin, va les rejoindre début janvier. Les profils sont certes différents mais ils ont en commun le fait de vous servir. Outre les conseils dont vous avez besoin, leurs compétences sont utiles pour toute la mise en place digitale et informatique, et je les remercie de leur implication. Dans la même veine, les aides à l'équipement, très conséquentes et donc très appréciées, car c'est vraiment une bonne chose, ont engendré au niveau de la FFT des hésitations parfois contreproductives qui nous ont mis en difficulté, et certains d'entre vous aussi d'ailleurs, auprès des municipalités. Des réalisations terminées, inaugurées, utilisées ne connaissent pas le montant de l'aide. Heureusement, les bénéficiaires plus importants de Roland Garros vont permettre d'accélérer le processus et de débloquer très vite ce que votre projet structurel et associatif mérite. De toute façon, pour vous, l'important est de se savoir accompagner lorsque votre besoin en équipement devient trop pressant. L'ANS, ancien CNDS, sera également une des missions des CED. La campagne 2019 a été décevante, et je suis gentil ; soyez assurés que nous vous permettrons d'être subventionnés au regard des actions que vous mettrez en place. Nous reviendrons vers vous très vite pour que la prochaine campagne soit plus fructueuse. Enfin Ten'up, malgré ses nombreux bugs, est une innovation que nous devons tous bien appréhender pour rentrer dans le tennis du futur. Réservation en ligne, paiement en ligne sont des outils facilitateurs sur lesquels Audrey insistera tout à l'heure.

Pour finir avec le développement, 2019 a engendré une nouvelle réorganisation, un équilibre que nous espérons durable

Merci à l'équipe Administrative, au Directeur.

Toujours à votre disposition pour les problèmes de licence, de classement, d'organisation de compétitions sportives, la formation, la comptabilité, la communication. Un séminaire avec l'intégration des personnels départementaux a été une vraie réussite.

L'équipe technique enfin, si on a une ligue Occitanie présente sur tous les fronts sportifs c'est en partie grâce à eux qu'on le doit. Leurs compétences techniques, celles pour les transmettre sont très appréciables et surtout efficaces. Cela va du conseil aux moniteurs, des formations DE, DES ou autres, des entraînements, des accompagnements de projets. Patrick Vergnes notre CTR coordonnateur sera plus complet toute à l'heure. Bien sûr, je n'oublie pas l'apport essentiel des clubs, des dirigeants, des profs, des familles et des partenaires.

Cela engendre une Occitanie qui gagne. Anne Marie MAURETTE vous montrera un palmarès complet mais félicitons déjà notre champion de France 4^{ème} série, notre championne senior +, nos 2 vainqueurs de la coupe de France (je suis contre la suppression du championnat de France mais heureux et fier que ces 2 adorables garçons Axel et Robin écrivent une belle ligne sur leurs palmarès), l'équipe de Colomiers déjà honorée lors de notre précédente AG. On ne présente plus Hugo qui enchaîne 15000 et 25000 victorieux avec en point d'orgue une victoire sensationnelle contre Londero à Bercy. Tout reste à faire mais ses résultats très méritoires lui permettent d'obtenir une wild card pour l'Open d'Australie. Enfin je souhaite mettre en avant le titre de Padel obtenu par notre équipe jeunes. La croissance exponentielle de ce sport mérite notre soutien encore plus marqué, avec une vraie organisation sportive structurée. 2 dangers cependant réclament notre vigilance : les marchands du temple qui contournent et piétinent les règlements pour faire du profit, et le voisinage des courts de Padel qui n'apprécie pas, parfois à juste titre, le bruit engendré par ce sport.

Des interdictions de pratique ont été délivrées dans plusieurs endroits en France, et des procès sont en cours. Il faut quand même voir cette explosion du Padel d'un bon œil, il correspond bien à l'attente de notre société : facilité de pratique et pression, joie, tristesse, partagées avec le partenaire.

Nous n'avons pas encore terminé avec tous les rouages de la fusion, mais on avance.

Le centre de formation est commun, heureusement car il devient de plus en plus volumineux. La taxe d'apprentissage très lucrative cette année, merci à vous, va peu à peu se mettre en berne ; nos besoins de recettes, et la formation en est une, sera bien nécessaire.

Concernant la gestion de nos compétitions, le paramètre géographique est pris en considération mais nous pouvons encore mieux faire. Le maintien des 2 zones permet des déplacements moindres mais le paramètre sportif doit aussi être pris en compte pour désigner les meilleurs représentants de notre très grande ligue. Croyez-moi, les km parcourus n'arrangent pas l'environnement ; nous devons avoir une attitude éco responsable ce qui me fait penser à l'opération balles jaunes, que nous devons à nouveau booster. Je citerai l'arbitrage, le tennis entreprise, le beach tennis, le para tennis sur lesquels je ne m'étends pas mais le travail de ces commissions est bien réel.

Merci donc aux 50 élus de notre ligue, aux membres des commissions, aux comités départementaux. Assister à leurs assemblées générales a été un vrai bonheur, un contact nécessaire pour que nous connaissions bien le terrain. Et pour finir, merci à vous tous, à vos dirigeants, vos entraîneurs. J'espère vous voir dans votre club ou lors d'un moment plus récréatif comme l'Open Sud de France, nous vous écrirons bientôt à ce sujet.

Voici tout ce que m'inspire ce moment partagé avec vous au Cap d'Agde.

Parler devant une assistance fournie est une récompense pour notre travail tout au long de la saison».

IV – RAPPORT DU TRESORIER GENERAL, Serge MARTY

INTRODUCTION

Le commissariat aux comptes du cabinet Fid-Sud a effectué sa mission de contrôle à Balma la semaine 42. L'exercice 2019 revient à une durée de 12 mois ce qui entraîne une augmentation des charges proratisées en fonction du temps à hauteur de 152 k€ dont principalement la charge salariale. Par contre l'augmentation de la durée de l'exercice n'a pas eu d'incidence sur les produits.

1 EXPLOITATION

Les comparaisons sont faites entre le budget 2019 et sa réalisation. Ce budget prévoyait deux nécessités : une collecte de taxe d'apprentissage de 300 k€ et une économie importante des charges externes notamment les frais de déplacement. Elles ont été satisfaites.

RESULTAT D'EXPLOITATION

Produits

Ils progressent de 110 k€ provenant d'une collecte record de taxe d'apprentissage pour 322 k€. L'aide fédérale totale progresse encore de 82 k€. A noter une aide nouvelle, le bonus de 28k€ obtenu grâce aux résultats sportifs de la ligue qui a dépassé les indicateurs définis dans la lettre de commande fédérale et une aide exceptionnelle à la restructuration de 15 k€ pour financer en partie le départ d'un salarié.

Désormais, à la demande de la FFT la part licence revenant à la ligue est comptabilisée en aide fédérale et sort donc des produits de gestion courante. Cette nouvelle comptabilisation impacte les deux lignes correspondantes de 981 k€.

Dans l'ordre décroissant d'importance : les aides fédérales 2 128 k€ ; les licences 981 k€ ; la taxe d'apprentissage 322 k€ ; les recettes du centre de formation 304 k€ ; les engagements sportifs dans les épreuves individuelles et collectives 220 k€ ; la reprise de provision liée à la gestion des indemnités pour fin de carrière 178 k€. Viennent ensuite les subventions, le partenariat, les cotisations statutaires et divers.

Les subventions d'exploitation sont détaillées dans le cadre situé au bas du tableau.

Les transferts de charges correspondent aux remboursements divers de frais de déplacements ou repas avancés par la ligue. Sur cette ligne ne figure plus la somme de 14,5 k€ reversée par le comité de la Haute Garonne dans le cadre d'une convention de participation aux frais de fonctionnement du centre de ligue de Balma. Elle est assimilée à une recette de gestion courante.

Charges

Les charges externes sont au même niveau que pour les exercices 2017 et 2018 ce qui traduit un bon encadrement des frais de fonctionnement. Elles sont toutefois supérieures aux prévisions qui étaient optimistes sur les économies réalisables avec la mise en place des visio-conférences et les conférences téléphonées.

Dans l'ordre décroissant d'importance : les frais de personnel 1 298 k€ ; l'aide aux comités départementaux 994 k€ ; les frais de déplacement, de mission et d'hébergement 487 k€ ; l'aide aux clubs 324 k€ ; les bourses 203k€ ; les honoraires 166 k€ ; les taxes 123 k€ ; les réceptions 108 k€ et divers. L'aide aux comités a été légèrement supérieure à leur demande initiale, deux subventions ont été créées : la ristourne de 2€ sur les licences scolaires 5 k€ et l'aide à l'organisation d'un tournoi international pour un montant de 9 k€.

Le déficit d'exploitation est inférieur de 9 k€ aux prévisions mais augmente de 38 k€ par rapport à 2018, augmentation inévitable (voir introduction).

RESULTAT FINANCIER

L'arrivée à échéance de deux comptes à terme de 50 k€ chacun a généré un produit financier supplémentaire de 11k€.

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Une subvention d'investissement étant entièrement amortie, la quote-part correspondante n'est plus virée au compte de résultat d'où la baisse par rapport à 2018.

Les produits correspondent à des chèques non encaissés avant la date limite de validité.

RESULTAT DE L'EXERCICE

Avec un excédent de 24 255 € l'exercice s'est déroulé de manière très satisfaisante car il a permis d'amortir le retour délicat à une durée de 12 mois.

2 - BILAN au 31/08/2019

ACTIF

A l'actif brut, les investissements se sont limités à des travaux d'aménagement pour 34 K€.

L'actif immobilisé net après amortissement baisse de 220 k€. Le coût du colmatage des fissures puis la peinture des six courts extérieurs du centre de ligue de Balma constituent les immobilisations en cours.

Les créances clients sont liées principalement à des subventions de l'AFDAS nouvel organisme versant aux clubs des aides à la formation. Ces aides tardives n'ont pas été reversées par les clubs à la ligue.

Les principales autres créances concernent les produits attendus de l'Etat 79 k€, du conseil régional 65 k€, des recettes du centre de formation 46 k€ et une partie de la taxe d'apprentissage 27 k€.

Les disponibilités sont placées sur livret et compte associatif. Les deux comptes à terme de 50 k€ sont arrivés à échéance en fin d'exercice d'où la baisse du poste valeurs mobilières.

PASSIF

Les provisions pour charges sont destinées au versement des indemnités de fin de carrière de l'ensemble des salariés.

A 218 k€, le niveau d'emprunt se réduit de 72 k€. Le principal prêt a été contracté pour un montant de 400 k€ au taux fixe de 0.95 % pour aider au financement de l'extension du centre de ligue de Balma. Sa dernière échéance intervient en mars 2022. L'autre prêt de 130 k€ contracté par l'ancienne ligue du Languedoc arrive à terme en décembre 2023. Le remboursement mensuel total est de 6436 €.

Pour les associations affiliées il reste à verser à la FFT une partie de la quote-part des licences et tournois. Les autres dettes incluent les dettes fiscales et sociales 216 k€ et les dépenses de fonctionnement habituelles, connues après la clôture.

Le produit constaté d'avance est le versement effectué par la MAIF deux mois après l'inondation du centre départementalisé de tennis de Trèbes. Les travaux de remise en état vont démarrer prochainement.

La situation financière de la ligue d'Occitanie reste très saine avec un actif circulant qui excède l'ensemble des dettes et produits constatés d'avance de 795 k€. La MBA est de 186 k€ et le Fonds de roulement progresse de 43 k€ à 936 k€.

Il est proposé à l'assemblée générale d'affecter au fonds associatif la totalité de l'excédent 2019.

3 - BUDGET D'EXPLOITATION 2020

Il est établi à partir de l'exploitation constatée en 2019 et corrigée des changements certains ou très probables qui interviendront en 2020.

Les futurs investissements sur les immeubles appartenant à la ligue n'auront que peu d'incidence sur le résultat de l'exercice car les réceptions des travaux des différents chantiers n'interviendront au plus tôt qu'en fin d'exercice. Il s'agit de la réfection d'un court en terre battue et de l'installation d'un éclairage led sur les six courts du centre de ligue de Balma, de travaux d'aménagement et d'extension du centre de ligue de La Grande Motte et des travaux de remise en état du centre départementalisé de Trèbes. Par contre les deux courts de Trèbes seront terminés en fin d'année et immobilisés.

PRODUITS D'EXPLOITATION :

Produits de gestion courante :

Les engagements dans les épreuves individuelles et collectives sont prévus stables.

De nouvelles recettes seront apportées par le tournoi handisport avec vingt joueurs supplémentaires inscrits, par la participation plus importante des parents aux épreuves organisées par l'équipe technique régionale, par un gain à obtenir dans le partenariat et par des recettes supplémentaires du centre de formation. Sur ce dernier point la baisse de 170 k€ de collecte de taxe d'apprentissage découlant du passage de 23% à 13% de la part revenant à la ligue sera largement compensée par le transfert de la totalité de la formation DE des Creps de Toulouse et Montpellier à la ligue et par un coût pédagogique par DE qui passe à 8100 €.

Subventions d'exploitation

Le nombre de 86 244 licences clubs obtenu en 2019 est reconduit.

Le montant de la dotation fédérale globale augmente de 0,9%. Malgré cela l'aide fédérale totale (rajouter le financement des actions spécifiques) est prévue en légère baisse de 35 k€ à 2 093k€, deux subventions exceptionnelles n'étant pas reconduites.

CHARGES D'EXPLOITATION :

Une grande partie de l'accroissement des charges externes répond à la demande fédérale d'intensifier la participation aux tournois Tennis Europe pour les 10-14 ans et pour les tournois ITF des 18 ans.

Dans les frais de personnel, il est tenu compte du financement direct par le comité des Pyrénées Orientales du CST précédemment salarié de la ligue, de la prochaine embauche d'un CED pour les départements du Lot du Tarn et du Tarn et Garonne et de la possible mise en place d'une prime d'intéressement pour tenir compte du surcroît de travail incombant aux salariés dans le nouveau mode de fonctionnement de la formation DE.

Dans les autres charges, figurent l'aide aux comités départementaux qui est abondée de 35 k€ franchissant ainsi le seuil symbolique du million d'euros et l'aide aux clubs prévue en légère augmentation de 5 k€ (329 k€).

Très bonne année sportive

V – RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Madame Marie-Laurence COLOMBINI, commissaire aux comptes, représentant FIDSUD AUDIT, tient à souligner la qualité du rapport présenté.

« Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la LIGUE OCCITANIE de Tennis relatif à **l'exercice de 12 mois clos le 31 août 2019.**

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent **une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association** à la fin de cet exercice.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que **les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés** pour fonder notre opinion.

Nous avons réalisé notre mission d'**audit dans le respect des règles d'indépendance** qui nous sont applicables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément ».

VI – APPROBATION DES COMPTES

Approbation des comptes de l'exercice clos du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019, et de l'affectation du résultat au fonds associatif.

Le vote se fait à main levée selon la décision de l'assemblée,
Approbation à l'unanimité.

Approbation du Budget du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020.

Le vote se fait à main levée selon la décision de l'assemblée,
Approbation à l'unanimité.

VII – MODIFICATIONS DES STATUTS

La représentation des clubs est suffisante pour la tenue de l'assemblée générale (29 % pour un quorum de 20 %) mais insuffisante pour l'approbation des modifications des changements de statuts (35%).

Ils seront donc approuvés lors de la prochaine assemblée générale qui sera tiendra très bientôt.

VIII - INTERVENTIONS DES COMMISSIONS ET GROUPE DE TRAVAIL

Rapport de la Vice-Présidente en charge de l'organisation Sportive - Anne-Marie MAURETTE

2019, première année ou la Ligue Occitanie a fonctionné en mode fusionné, a mis en route les Interclubs et a décerné les premiers titres de Champion. Notre rôle est de mettre en place et d'organiser les Championnats par Equipes et Individuels dans la perspective de qualifier les meilleurs représentants en Championnats de France.

L'activité sportive a été intense comme vous avez pu le constater dans les comptes rendus des commissions.

LES ÉQUIPES

- **JEUNES**

Seule la catégorie des 11/12 ans est concernée par un Championnat Régional débouchant sur un Championnat de France.

En 2019, les 15/16 ans ont été remplacés par les 11/12 ans avec un nouveau calendrier. Une nouvelle organisation a été mise en place avec des poules Occitanie suivies d'un tableau final.

Ont été qualifiés pour la phase nationale

Le TC Balma chez les filles et le TC Blagnac chez les garçons

- **SENIORS**

1 seule division concernée la **DQDN** (DQDN4 chez les Messieurs et DQDN3 chez les Dames)

Nouvelle architecture pour ces interclubs avec des **POULES ET TABLEAUX OCCITANIE** permettant aux meilleures équipes de se qualifier pour représenter l'Occitanie.

Chez les Messieurs, 4 qualifiés : ***Hauts de Nîmes, Narbonne Saint Georges, TC Montpellier, TC Illibérien.***

Chez les Dames, 3 qualifiées : ***TC Saint Jean 2, TC Albi, TC Lamalou***

Bravo, aux premiers champions Occitanie

Messieurs : TC Narbonne Saint Georges

Dames : TC Saint Jean

- **SENIORS Plus**

La **DQCF** Messieurs et Dames

- 7 Catégories de 35 à 65 ans

Avec des poules MED et des poules PYR et un tableau final Occitanie

19 équipes se sont qualifiées et ont participé dans les différentes catégories du Championnat de France.

Comment ne pas saluer la performance du **TC Saint JEAN qui pour la deuxième année consécutive a remporté le titre de Champion de France en 35 ans Dames**

- **TENNIS ENTREPRISE**

Organise une première division régionale qui qualifie 4 équipes pour la troisième division nationale.

2 équipes Méditerranée et 2 Pyrénées

En 49 ans d'existence, c'est la première fois que 2 équipes de la Ligue se sont rencontrés lors des finales en deuxième division **ASP Fabre et Astrium, l'AS Pierre Fabre** a remporté le titre.

Ces 2 équipes évolueront en première division TE en 2020

LES CHAMPIONNATS INDIVIDUELS

- **Chez les Jeunes** beaucoup de changement en 2019

- ❖ *Pour les 11/12 ans et 13/14 ans :*

Le Championnat de France a été conservé par la Fédération avec un nouveau calendrier.

La phase finale de ce championnat a été décalée en Novembre et se déroule en ce moment à Rouen

Au vu du calendrier, afin de sélectionner les jeunes le plus tard possible la Ligue a choisi de déplacer les étapes Régionales en Octobre.

- ❖ *Pour les 15/16 ans 17/18 ans : **Création des COUPES DE France***

FELICITATIONS AUX VAINQUEUR DE LA PHASE NATIONALE

En 15 /16 ans Axel GARCIA - Narbonne Saint Georges

En 17/18 ANS Robin BERTRAND - Hauts de Nîmes

- **Chez les SENIORS ET SENIORS +** : tous les champions de Ligue sont qualifiés ainsi que des qualifiés supplémentaires désignés par la Fédération par rapport au nombre de participants et de la force des tableaux, en championnats de France

FÉLICITATIONS aux Champions de France

En Seniors Messieurs 4^{ème} série : Pierre GUIRAUD du TC Puygouzon

En Seniors + Dames 45 ans : Alexandra FOUQUET du Stade Toulousain

En 2019, le Criterium a connu un énorme succès avec une très bonne participation par rapport au nombre de joueurs inscrits et à leur qualité.

ARBITRAGE

Le bon déroulement de l'ensemble des compétitions dont nous venons de parler ne peut se faire sans une forte implication de la commission d'arbitrage et de ses formateurs

Trophée Régional du Jeune Arbitre : TRJA

Ce trophée est réservé aux jeunes de moins de 17 ans. Cette année nos 5 qualifiés Régionaux se sont retrouvés pour la Phase Nationale qui a eu lieu pendant l'Open de Sète :

✓ **Joachim COMET** du TC de Borderes sur Echez a terminé dans le groupe 1

- ✓ Associations à nos félicitations la qualification au **grade FA3** de :
- Christophe COURET et Jean Louis QUINTANA**
Nicolas VAGNECK, Badge Blanc, Juge Arbitre International Badge Blanc

PADEL

Le Padel est en plein développement.

En 2017 : 36 courts, en 2019 la ligue en compte 128.

Création en 2019 d'un Championnat de France Jeunes par Equipes de Ligue dont la phase finale a eu lieu au Toulouse Padel club

Notre **équipe garçons** composée de **2 U14, 2 U16, 2 U18**, a remporté cette première édition

Bravo à : **Yoan BORONAT, Julien et Mathieu BIRON du Tc du Mas et de Manuel LORENZO, Tom KEEN, Mathieu DANGUEUGER du TC Raquettes Melgoriennes**

Je terminerai mon rapport

- *En félicitant*
tous nos champions Régionaux individuels, en double et par Equipes et nos Champions de France.
Une mention particulière à **Alexandra FOUQUET, Championne du Monde** avec l'équipe de France 45 ans Dames
- *En remerciant*
tous les membres des Commissions Sportives Régionales et Départementales
toutes les secrétaires de la Ligue et en particulier Cathy et Géraldine pour leur disponibilité, leur compétence et leur gentillesse.
- *Enfin un grand merci,*
A tous les Présidents de clubs qui répondent toujours présents à nos sollicitations.

Rapport du Président de la Commission médicale - Docteur Jean-Jacques CROGNIER

Bonjour à tous,

Je salue les personnalités présentes, tous les dirigeants, tous les licenciés,

La Commission Médicale Régionale a notamment pour mission d'organiser en OCCITANIE la protection de la santé.

Je ne vais pas vous faire le rapport d'activité de la commission qui est en ligne mais vous dire juste un mot qui tient en 3 points sur le SPORT SANTE BIEN ETRE, priorité de la FFT.

1 - Les bienfaits de l'activité physique sont prouvés pour mieux vivre, mieux vieillir ainsi que dans certaines maladies chroniques ou cancers c'est le Sport Santé Bien être. L'activité physique est un médicament efficace que les médecins peuvent prescrire. C'est le Sport sur ordonnance.

2 - le « Tennis sport santé bien-être » est la promotion du tennis pour le bien-être et la santé. Le tennis est un des meilleurs sports à pratiquer pour vivre longtemps en bonne santé (+ 9,7 ans)

3 - Programme tennis santé : La FFT a défini un programme d'enseignement dédié aux pratiquants en ALD mis en œuvre par les enseignants professionnels après une formation spécifique, dans des Clubs FFT labellisés « Club Tennis Santé ».

Où en sommes-nous en OCCITANIE ? La première formation a eu lieu en mai à Balma (10 enseignants)

5 clubs viennent d'être labellisés pour 3 ans : TC Route d'Argent (12) - TC Colomiers (31) - TC Ramonville (31) - TC Lavaur (81) - TC Beaumont de Lomagne (82)

Je remercie tous les contributeurs en particulier Audrey, Gisèle, Delphine et Nadine.

OBJECTIFS 2020

POUR SUIVRE EN OCCITANIE LE PROGRAMME TENNIS SANTE FFT
EN DIFFUSANT LARGEMENT L'INFORMATION lors de l'OSDF et l'ITTB
EN FORMANT D'AUTRES ENSEIGNANTS LORS D'UNE 2° FORMATION
EN LABELLISANT UN MAXIMUM DE CLUBS

Je vous remercie de votre attention, vous souhaite une bonne santé et une très bonne année 2020.

Présentation des actions des C.E.D. par la CED Coordinatrice, Audrey MORONVAL

Le fonctionnement des CED :

Une équipe de 7 conseillers en développement au service des clubs de l'Occitanie. Les CED à la disposition des clubs pour traiter différents thèmes : ADOC, Ten'Up, les projets d'équipement, le déploiement des actions fédérales et l'accompagnement dans le cadre des aides aux clubs.

Sur la saison sportive 2019, 600 visites de clubs ont été effectuées, bravo à toute l'équipe développement

Ten'Up une vitrine pour les clubs :

Ten'Up nouveau visuel développé par la FFT depuis le 27 avril à travers un site internet et une application mobile.

Quelques chiffres en Occitanie : 274 clubs utilisent la réservation en ligne, 31% des clubs ont mis une offre visible sur Ten'Up, 75 clubs utilisent le paiement en ligne

L'équipement :

Une procédure d'aide au développement des clubs et de la pratique est mise en place par la FFT : un budget fédéral de 5 200 000 €. Tout type de projets peuvent être aidés : la création de courts, la rénovation des terrains, l'éclairage, le padel, le beach tennis, ...

Une nouveauté en 2020 une aide fédérale de 200 € par terrain pour la remise en état des terrains en terre battue traditionnelle.

Présentation de la mise en place de la politique sportive fédérale par le CTR - Patrick VERGNES

LES INDICATEURS SPORTIFS

Indicateur N°1 Top 100 Tennis Europe – ITF – ATP – WTA

L'objectif fixé pour l'Occitanie était de 8 filles et 7 garçons. Résultats obtenus : 9 filles et 8 garçons.

L'objectif pour 2020 : 8 filles et 8 garçons

Indicateur N°3 Compétiteurs à 1 match U12

L'objectif Occitanie pour 2019 était de 20 %. Résultat obtenu : 24 %

L'objectif pour 2020 : 30 %

Indicateur N°3 bis Compétiteurs à 20 match U12

L'objectif Occitanie pour 2019 était de 2 %. Résultat obtenu : 3,15 %

L'objectif pour 2020 : 4 %

Indicateur N°5 : Enseignants participant aux réunions de Ligue

L'objectif Occitanie pour 2019 était de 40 %. Résultat obtenu : 65 %

Indicateur N°13 : Fidélisation U15 sur 3 ans

L'objectif Occitanie pour 2019 était de 45 %. Résultat obtenu : 48 %

LA COMPETITION LIBRE

Le nombre de matchs enregistrés par la FFT en 2019 : 9967 dont 951 en Occitanie.

Comités	Nbre de matchs 2019	Nbre de matchs 2020 au 4/11
Ariège	17	10
Aude	4	97
Aveyron	192	235
Gard	34	115
Haute Garonne	387	182
Gers	39	26
Hérault	58	58
Lot	4	0
Lozère	37	31
Hautes Pyrénées	17	4
Pyrénées Orientales	21	44
Tarn	51	12
Tarn et Garonne	60	23
Ligue	30	3
Total	951	840 (1^{ère} ligue)

FORMATION

La formation du joueur(euse) de 4 à 12 ans (Vidéo Galaxie)

Il faut redonner du sens à nos écoles de tennis en incluant systématiquement dans leur organisation le jeu, le match... tout en replaçant l'enseignement au cœur de la formation.

Prioriser la réorganisation de nos écoles de tennis :

- Les faire débiter fin août
- Faire jouer en juin
- Formation des filles 2014, 2013, 2012
- Organisation de journées « Jeu et math »
- Plateaux Galaxie Team
- Clubs Galaxie Team 4-7 ans

RESULTATS SPORTIFS

Epreuves fédérales :

2^{ème} du Challenge national 10 ans garçons : Jaylon GABET (Barrou Sète) Swan RIVES (Colomiers) Albin COLETTE (Balma) Capitaine : Ludovic SOS (CST Haute Garonne)

3^{ème} du Challenge national 9 ans filles : Maya BORIES (Villefranche 12) Kiara DIOTEL (Cabestany) Maureen MICHALOWSKI (Pignan) Capitaine : Jean-Simon ENJALBERT (CST de l'Aveyron et de la Lozère)

Vainqueur Coupe de France 15-16 ans garçons en simple et en double : Robin BERTRAND (Hauts de Nîmes)

¼ finalistes : Charlotte FLORENT (Séméac) et Maxime HILLHOUSE (Blagnac)

Vainqueur Coupe de France 17-18 ans garçons en simple et en double : Axel GARCIAN (TC Narbonne)

½ finalistes : Clément CHIDEK (Stade toulousain) et Clément DELEERSNYDER (Stade toulousain)

Projets internationaux filles :

- Carole MONNET (18 ans) US Colomiers – 32^{ème} mondiale Juniors – 797^{ème} WTA – Coach : Hervé ROMAIN
- Maelle LECLERCQ (15 ans) La Grande-Motte – 345^{ème} mondiale Juniors – Coachs : David STRANGWAY et Nicolas RATEL
- Sarah RAKOTOMANGA (14 ans) TC Nogaro – 80^{ème} européenne 14 ans – 1113^{ème} mondiale Juniors - Coachs : Pascal LAGUIAN et Ludovic SOS
- Beverley NYANGON (12 ans) TC Blagnac – Equipe de France 12 ans – Coach : Arnaud SEGODO

Projets internationaux garçons :

Hugo GASTON (19 ans) TC Blagnac – 256^{ème} Mondial – Champion olympique de la jeunesse - 4 victoires en Future - Coach : Marc BARBIER

Arthur CAZAUX (17 ans) TC St Gély du Fesc - 37^{ème} mondial Juniors – Champion d’Europe 15-16 ans par équipe Winter et Summer Cup - 4 victoires en ITF 18 ans – Coach : Julien GILLET

Paul BARBIER GAZEU (14 ans) TCM Grande-Motte - 31^{ème} Européen 14 ans - Coach : Vincent JACQUOT

Rapport du Vice-Président en charge de la Communication et de la Formation - Philippe BELOU

BILAN CENTRE DE FORMATION :

Un Centre de formation Occitanie, 2 antennes : Centre de Balma et Centre de la Grande Motte.

	STAGIAIRES	DIPLOMÉS	RÉUSSITE
DE 2018/2019	50	41	82%
DES 2018/2019	10 (22)	5	50%
CQPET 2018/2019	112	103	92%
DE 2019/2020	46	▶ FORMATION EN COURS	
DES 2019/2020	25	▶ FORMATION EN COURS	
CQPET 2019/2020	⌚ INSCRIPTIONS EN COURS		

2019-2020 : Une année stratégique

La mise en place de la réforme professionnelle

- Pour le développement des clubs
- Pour l’activité de notre centre de formation

Incidences et évolutions

Pour la Ligue Occitanie de Tennis

- Seul organisme en Occitanie habilité à mettre en place les diplômes DES, DE et CQPET
- Relations de partenariat maintenues avec les CREPS de Toulouse et Montpellier
- Antenne du **CFA Occitanie du Sport** (Partenaire principal pour le maintien de l’apprentissage)
- Une habilitation « Taxe apprentissage » maintenue, mais réduite (13%)
- Un développement du catalogue de Formations continues dirigeants et enseignants
- Un nouveau partenaire financeur des formations de vos salariés : l’**AFDAS** (en remplacement d’UNIFORMATION)
- Un partenaire « conseil » : le **COSMOS** (Syndicat des employeurs)

Cercle vertueux pour les clubs et la ligue :

Etape 1 : Cotisation des clubs à l'AFDAS

Etape 2 : Droits ouverts à la formation pour chaque salarié

Etape 3 : Formation pour tous : La ligue Occitanie propose un large éventail de formation pour tous, répondant aux divers projets des clubs.

Etape 4 : Taxe compensée : Les coûts pédagogiques liés à ces formations compenseront la dégressivité de la taxe d'apprentissage

LA LIGUE POURRA AINSI CONTINUER à SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE CHAQUE STRUCTURE EN OCCITANIE.

COMMUNICATION WEB ET RESEAUX SOCIAUX

Rappel des différents moyens de communication de la Ligue Occitanie :

- ✓ Le site : <http://www.ligue.fft.fr/occitanie>
- ✓ La Newsletter
- ✓ Les réseaux sociaux :
 - La page Facebook
 - Compte Instagram
 - Compte Twitter

Directeur de Ligue – Grégory LOUIS

QUELQUES RAPPELS CHIFFRES CLÉS

Octobre 2017 : Création de la Ligue Occitanie

Février 2018 : Prise de mes fonctions

4,4 M€ de budget annuel

41 salariés (directs ou indirects)

- 24 Cadres techniques et/ou formateurs
- 8 CED (Bientôt)
- 9 personnels administratifs

La Ligue Occitanie c'est :

- **90 000** licenciés
- **800** clubs
- **50** membres au Comité Directeur
- **28** membres en bureau de ligue
- **1** Comité Social Economique (CSE)

Nos objectifs sur le mandat en cours :

Années 1 et 2 : Organiser administrativement la Ligue

Années 2 et 3 : Asseoir une nouvelle stabilité économique

Années 3 et 4 : Priorité donnée à la gestion des ressources humaines

MES PRINCIPALES MISSIONS

Ressources Humaines :

- Mise en place d'un Comité Social Economique (CSE)
- Mise en place d'un Compte Epargne de Temps (CET)
- Mise en place d'un logiciel de gestion du personnel : Eurécia
- Organisation de séminaires : Techniques, Administratifs ou de Développement
- Entretiens individuels annuels

Ressources Financières :

Volonté de créer un nouveau modèle économique

- Création de nouveaux services / prestations (Locations, sponsoring, conventions de partenariat)
- Relation aux partenaires institutionnels : Etat/Région/Collectivités/Mairies
- Taxe d'apprentissage

Ressources Matérielles :

- Sites en rénovation/extension pour accueillir au mieux le public et les clubs
- Techniques modernes de communication : Fibre, Visioconférence

Centre de formation :

- Organisation de l'activité et développement des nouvelles formations
- Dossiers d'habilitations
- Relation aux partenaires : CREPS/CFA/AFDAS/COSMOS

Accompagnement des différents projets sportifs ou de développement :

- Liens étroits avec les différents coordonnateurs

Evènementiel / Promotion du Tennis / Communication :

- Relation aux partenaires privés
- Développement des réseaux sociaux
-

Les 1^{er} RESULTATS ENCOURAGEANTS de 2019

- **3^{ème} ou 4^{ème} Ligue de France** suivant les divers classements
- Seule Ligue en 2019 à avoir atteint **100% des objectifs fédéraux**
- **SPORTIFS : Excellents résultats** avec de nouvelles jeunes générations à **potentiels intéressants**
- **DEVELOPPEMENT** : Le **nombre de licenciés de nouveau en augmentation**
- **FORMATION** : 2^{ème} Centre de France dont **l'activité est la plus forte**
- **Excellentes relations** avec les partenaires institutionnels
- Un développement de **partenaires privés en fort accroissement**

A suivre...

Quelques exemples d'innovation au niveau de la Ligue :

- Récompenses au BE dont les clubs ont le meilleur taux de fidélisation
- Idem pour les clubs
- Réunion de tous les enseignants début septembre
- Opération « je relooke mon club »
- Aides aux clubs en Nationale
- Aides aux tournois internationaux et CNGT
- Interclubs Padel

Au niveau FFT

- Ten'up
- Classement mensuel
- Matches libres
- Aide aux terres battues
- Cosmos
- L'Institut de formation ...

2 - LES CLUBS ET LE RAPPROCHEMENT ENTRE DIRIGEANTS

Je sais, pour avoir été président de club, que la mission est vaste, prenante et pas toujours facile.

Mais aujourd'hui, je souhaiterais que tous ensemble dirigeants, nous évoluions vers plus de lien, plus d'échanges, plus de convivialité. Alors oui, je sais que certains d'entre vous le font déjà, comme le font les présidents des comités départementaux qui assistent aux assemblées générales d'autres comités, ou qui vont sur des événements dans d'autres départements. Il faudrait que tous, nous prenions l'habitude d'aller visiter le tournoi d'un ou deux clubs voisins, de s'appeler, de partager des expériences ...

Ça a l'air de rien, mais cela tisse un lien entre bénévoles, et voir ce qui se passe ailleurs est toujours bénéfique pour son club.

Nous ne sommes pas concurrents, mais tous des bénévoles, qui durant le temps de notre mandat essayons de donner le meilleur pour porter plus loin le relais de nos associations.

3 - VALEURS ET COMMUNICATION

Notre mission de bénévoles permet de partager des valeurs importantes :

- si la scolarité apporte des connaissances, le sport apporte des valeurs essentielles :

Goût de l'effort, maîtrise de soi, respect de la règle, de l'arbitre, de l'adversaire ...

- En organisant des cours pour les adultes, des compétitions, des tournois, etc ... c'est pour tous de la santé pour la pratique sportive ...

- En présidant un club, on crée de la vie associative, du lien humain, de la convivialité et on participe de manière importante à l'animation du territoire.

Quand on dit « telle ville ou tel village est très vivant ! Qui crée l'animation, ce sont toujours les associations !

Donc des valeurs aux jeunes, de la santé pour tous, de l'animation pour nos territoires, voilà un court inventaire de ce que, vous, dirigeants bénévoles, amenez aux autres !

Et sur tout cela, nous ne communiquons pas assez, car nous restons centrés uniquement sur les résultats sportifs.

Pour conclure cette assemblée générale, je voudrais, une nouvelle fois, remercier :

- L'équipe du comité de direction et des commissions de la ligue et des comités départementaux
- L'équipe des salariés
- Les partenaires privés et les représentants des collectivités territoriales pour leur soutien
- Et enfin vous présidents et dirigeants pour votre engagement quotidien au service du Tennis Occitan !

Je vous livre une de mes convictions :

- Le sport ne fait pas vivre plus vieux, mais fait vivre plus jeune !

X – REMISE MEDAILLES ET RECOMPENSES DE LA LIGUE

Le Président appelle ensuite à la tribune, les clubs à récompenser pour leurs résultats :

TROPHEE Philippe CHATRIER 2019

1 ^{er}	TC La Grande-Motte	98 points
2 ^{ème}	Stade Toulousain	63 points
3 ^{ème}	Blagnac TC	45 points
4 ^{ème}	Balma TC	43 points
5 ^{ème}	Nogaro Le Houga TC	40 points
6 ^{ème}	Semeac Olympique	27 points
7 ^{ème}	ASPTT Montpellier	25 points
8 ^{ème}	TC Les Hauts de Nîmes	22 points

Remise des Médailles Fédérales :

- ✓ OR :
 - Jean GACHASSIN
- ✓ Vermeil :
 - Eric LARGERON, Secrétaire Général de la Ligue
 - Yves PIETTE, Président du comité départemental des Hautes Pyrénées
- ✓ Argent :
 - Nicolas MIGUEL, Président du comité départemental de l'Aude
 - Claude BONNET, Président du comité départemental du Lot
 - Sylvie CAZAUX, Membre du comité directeur de la ligue

- Thierry GASTON, Président du TC Fonsorbes et membre du comité directeur du Comité de Haute-Garonne
 - Jean-Christophe MAURETTE, Membre du comité directeur de la ligue et vice-président de la commission régionale des jeunes
 - Alexandra MERIGOT, Membre du comité directeur de la ligue
- ✓ Bronze :
- Stéphane DUPLISSY, Président du comité départemental du Gard

La séance est levée à 13h45

Pierre DOUMAYROU,
Président



Eric LARGERON,
Secrétaire Général

